în / Citoyen / Les engagements / Les fonds européens / Les projets financés par l'Europe / L'aménagement des rues des Corbières et du Cantal

# L'aménagement des rues des Corbières et du Cantal

La requalification urbaine des rues des Corbières et du Cantal, au Mans, a bénéficié d'une aide financière via le Fonds européen de développement régional (Feder). La subvention a été accordée dans le cadre du programme 2014-2020.

Page modifiée le mercredi 24 avril 2024 • Données Le Mans Métropole

#### Projet



© Ville du Mans

Le projet de requalification urbaine des rues des Corbières et du Cantal a porté sur les éléments suivants.

- La rénovation des voies de circulation,
- la création et la requalification d'espaces verts,
- le développement des espaces pour les piétons avec la création de trottoirs,
- la rénovation de l'éclairage public.

## Objectif

L'objectif était de fluidifier et de faciliter l'accès par la rue du Cantal au centre commercial des Sablons, qui a une fonction majeure dans la vie du quartier.

Ces aménagements publics ont permis également d'assurer les **meilleures conditions de vie** pour les habitants du quartier des Sablons. Grâce à ces aménagements publics au sein du quartier, Le Mans Métropole a valorisé l'image du quartier des Sablons par une action forte sur ces espaces publics.

La communauté urbaine a aussi renforcé le pôle de centralité du centre commercial des Sablons par la mise en valeur des espaces publics environnants et en facilitant son accès.

## Maîtrise d'ouvrage

Cette opération a été conduite par la communauté urbaine Le Mans Métropole.

#### Calendrier

La requalification des rues des Corbières et du Cantal a été réalisée entre 2016 et 2017.

Montant

Le coût de l'opération s'élève à 675 795 € hors taxes.

#### Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 270 318 €. Soit une part restante pour Le Mans Métropole de 405 477 €.

# 270 318 €

d'aide européenne

C'est la subvention accordée par le Feder pour la requalification des rues des Corbières et du Cantal.





© Ville du Mans